Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260930-DP_2026_49-DE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Naturellement inspirée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° DP-2026-49

Bain-de-Bretagne
Chanteloup
Crevin
Ercé-en-Lamée
Grand-Fougeray
La Bosse-de-Bretagne
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresbœuf

Le président de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n°2026-38 du Conseil communautaire du 10 mars 2026 approuvant l'adoption du budget primitif 2026 et autorisant le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre par décision de fongibilité dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section concernée ;

Vu la délibération n°2026-109 du Conseil communautaire du 19 mai 2026 approuvant le règlement budgétaire et financier de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Considérant que la réalisation d'une mare au parc-musée des mines de la Brutz nécessite l'inscription de crédits supplémentaires et que le reliquat de crédits sur l'opération de plantations le permet, il y a lieu de procéder à un virement de crédits du chapitre 21 fonction 70 opération 16 vers le chapitre 21 fonction 70 opération 202003 ;

DECIDE

Article 1 : De procéder aux virements de crédits suivants :

Section investissement					
Budget	Chapitre	Compte	Fonction	Opération	Montant
700	21	2128	70	202003	+ 4 000 €
700	21	2121	70	16	- 4 000 €

Article 2 : Conformément à l'article L5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales, il sera rendu compte de ces virements de crédits lors du prochain Conseil communautaire.

Article 3 : Cette décision sera transmise au contrôle de légalité et sera adressée au service de gestion comptable.

A Bain-de-Bretagne, le 30/09/2026

Vincent Minier,
Président de Bretagne porte de Loire Communauté

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2 Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE